LYCÉE GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE JEAN VIGO

FICHE DE SCOLARITE
SECONDE
- ANNÉE 2020/2021 -

NOM : _____ **Prénom :**_____

né(e) le :_____à_____

Adresse _____

Tél élève :_____.tel parent :_____

Mail parents_____@._____

Qualité 2020/2021: ☐ Externe ☐ DP4 (L/M /Je/Ve) ☐ DP5(+ Me) ☐ Interne *(cocher la case correspondante)*

ENSEIGNEMENTS

1) TRONC COMMUN :

Enseignements obligatoires

2) LANGUES VIVANTES :

➡ LV1 : **ANGLAIS**

➡ LV 2 (*suivie au collège*) : ☐ ESPAGNOL ☐ ALLEMAND ☐ CHINOIS ☐ OCCITAN

3) ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS:

- **UN enseignement général au choix :**

➡ ☐ aucun enseignement optionnel
➡ ☐ Cinéma-audiovisuel : *3h.*
➡ ☐ Langues et culture de l'Antiquité Latin *(débutants acceptés)* : *2h*
➡ ☐ Musique : *1h.*
➡ ☐ Occitan : *2h.*
➡ ☐ Section européenne *(sélection sur dossier par les enseignants de la discipline)* : *2h.*
➡ ☐ Théâtre : *3h.*

- **et/ou UN enseignement technologique au choix :**

➡ ☐ aucun enseignement optionnel
➡ ☐ Management et Gestion : *1h30*
➡ ☐ Sciences de l'ingénieur et Innovation Technologique :*1h.30*

*** Important** : Pour des raisons de complexité d'élaboration de l'emploi du temps et pour un équilibre raisonné des groupes, la combinaison suivante **ne peut être garantie :** Théâtre / Cinéma-Audiovisuel : 3h.+ section européenne 2h *(à hiérarchiser au moment de l'inscription).* Le cumul d'options entraîne une surcharge de travail et doit, par conséquent, être murement réfléchi

4) SECTION SPORTIVE **RUGBY FEMININ** :

☐ OUI ☐ NON

- **Non cumulable avec un enseignement optionnel**
- Sur sélection du SOM Rugby- Millau-
- Contact : Mme Sylvie Bonhoure-

5) **Dispense d'Education Sportive à l'année** ☐ OUI ☐ NON si OUI, fournir dès la rentrée une pièce justificative

SUIVI PARTICULIER DE l'ELEVE

☐ PAI (plan d'accueil individualisé-*médical*) *à transmettre à Mme Héral (infirmière) en début d'année*
☐ PAP (plan d'accompagnement personnalisé –*pédagogique)à renouveler avec le professeur principal*
☐ MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées de Rodez): ☐ ULIS / ☐ PPS / ☐ AVS
☐ En cas de placement de l'élève : (photocopie de la décision du placement à fournir lors de l'inscription)

- *Coordonnées du lieu et du référent d'accueil* _____
_____
- *Coordonnées du service éducatif en charge du placement* _____
_____

ADMINISTRATIF

MAISON des LYCEENS et ECOLE OUVERTE:
utorise mon enfant à participer aux activités organisées par la Maison des Lycéens et aux activités péri-scolaires ganisées par le Lycée y compris pour le dispositif « Ecole ouverte ».: ☐ OUI ☐ NON

Elèves **INTERNES** uniquement

1) Demande d'accueil le Dimanche soir *(pour les élèves sans transport le lundi matin)* ☐ OUI ☐ NON
2) Demande de retour au domicile le Mercredi : - après les cours ☐ OUI ☐ NON
   - après le repas de midi ☐ OUI ☐ NON

CORRESPONDANT Un élève interne doit obligatoirement avoir un correspondant sur la ville ou les alentours. Ce correspondant devra être en mesure de réagir rapidement en cas de fermeture de l'internat pour des raisons d'urgence : Incendie, épidémie, catastrophe naturelle, hospitalisation de l'élève ou en cas d'exclusion temporaire de l'élève pour manquement au règlement (consommation d'alcool, de produits illicites, faits de violence …)
Coordonnées du CORRESPONDANT **: nom, prénom, adresse, Numéro de téléphone**

_____

Dans le cas où la famille ne peut fournir les coordonnées d'un correspondant local, elle s'engage soit : à venir chercher son enfant dans l'établissement, à prendre la responsabilité de le laisser rentrer à son domicile par ses propres moyens ou à ce qu'il soit hébergé hors établissement (hôtel, amis, …) à ses frais

◆DROIT à l'IMAGE :
Au cas où les responsables légaux ne donneraient pas cette autorisation, ils l'indiqueront de manière explicite et écrite à l'attention de Mme La Proviseure.

Je soussigné(e) Madame, Monsieur _____responsable légal de l'élève _____

Autorise le lycée Jean Vigo à :

- photographier (et/ou filmer) , sans contrepartie de quelque nature que ce soit, mon enfant mineur scolarisé pour la présente année scolaire 2020/2021.
- à utiliser, l'image de mon enfant susmentionné aux fins d'un document à vocation purement pédagogique interne à l'établissement scolaire.
- à diffuser, l'image de mon enfant sur le site internet de l'établissement et pour une communication plus large sur internet notamment aux fins de démonstration, d'information ou de promotion des réalisations du lycée Jean Vigo , y compris par voie d'édition d'ouvrages papier.

Déclare :

Avoir été informé par l'intermédiaire des documents de réinscription des règles, modalités, fonctionnement et organisation du Lycée Jean Vigo concernant :
- le dispositif du Plan Particulier de Mise en Sécurité (PPMS) à l'attention des parents.
- les fonctionnements et règlements de la demi-pension et de l'internat ainsi que des modalités de paiement proposés (prélèvement automatique par mandat, chèque, espèces)
- le protocole « droit à l'image » ainsi que l'utilisation des SMS pour communiquer avec les familles.
- la carte jeune et les manuels scolaires.

A Millau, le

Signatures :
L'élève, Les responsables légaux